



Strasbourg, 17 avril 2024

T-PVS(2024)2

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE ET
DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

**GROUPE DE TRAVAIL CHARGE DE SUPERVISER LA
MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATEGIQUE DE LA CONVENTION DE
BERNE A L'HORIZON 2030**

1ère réunion

10 avril 2024

Réunion en ligne, 10h00 – 12h00 CET

- Rapport de réunion –

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

[\[Vision pour la Convention de Berne à l'horizon 2030\]](#)

[\[Plan stratégique pour la Convention de Berne à l'horizon 2030\]](#)

[\[Liste de membres du GT\]](#)

M. Mikaël Poutiers, Secrétaire de la Convention de Berne, souhaite la bienvenue aux membres du nouveau Groupe de travail chargé de superviser la mise en œuvre du plan stratégique de la Convention de Berne d'ici à 2030. Il rappelle que le 40ème Comité permanent a décidé en 2020 d'élaborer une vision et un plan stratégique pour la Convention de Berne à l'horizon 2021-2030 – ce qui est une nouveauté pour la Convention. Le travail s'est déroulé au cours des années suivantes dans le cadre d'un groupe spécialisé, ce qui a conduit à l'adoption en 2021, de la Vision pour la Convention lors de la 41e réunion du Comité permanent et en 2023, du Plan stratégique lors de la 43e réunion du Comité permanent. Lors de cette dernière réunion, le Comité a également décidé de créer un nouveau groupe de travail pour superviser la mise en œuvre du Plan stratégique à l'horizon 2030, y compris l'avancement de certains indicateurs, l'amélioration des synergies entre le Plan et d'autres activités menées dans le cadre de la Convention de Berne et entre d'autres organisations / processus, ainsi que les examens à mi-parcours et en fin d'exercice. L'objectif de la réunion d'aujourd'hui est de décider comment lancer ces tâches au cours de l'année 2024.

Après un tour de table, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Élection du Président

Le Secrétariat annonce qu'il a reçu une seule candidature à la fonction de Président du groupe de travail, celle de M. Jan Plesnik, de République tchèque. En l'absence d'autres candidats, le groupe de travail félicite M. Plesnik pour son accession à la présidence. Il est également noté qu'un Vice-président peut également être désigné.

3. Suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique - Plan de travail pour 2024 :

[Projet de plan de travail - [T-PVS/Inf\(2024\)4](#)]

Le Secrétariat présente aux membres le projet de Plan de travail pour 2024, qui leur a déjà été communiqué en février. Il rappelle les processus des premiers mois de l'année et présente le projet de calendrier et les tâches associées pour 2024. Il souligne que les objectifs 1 à 5 du mandat du Groupe de travail figurent dans le Plan de travail si bien que les travaux peuvent commencer immédiatement, tandis que les autres objectifs doivent être mis en œuvre plus tard, ce qui est accepté par le groupe. Le président note que le Groupe reviendra sur les révisions possibles du Plan de travail au point 4 de l'ordre du jour, après que des discussions plus détaillées sur chaque objectif et ses tâches ont eu lieu.

a. Poursuivre l'avancement des travaux techniques sur le cadre de suivi et les indicateurs pour le plan stratégique ;

[Avancement des travaux sur les indicateurs pour le Plan stratégique - [T-PVS/Inf\(2024\)10](#)]

M. Dave E. Pritchard, consultant indépendant pour le Groupe de travail, présente le document. Il explique qu'il s'agit d'une version actualisée des propositions détaillées d'utilisation des indicateurs pour le Plan stratégique qui ont été examinées en 2022 par le précédent Groupe de travail. Il attire l'attention sur cinq questions spécifiques sur lesquelles le groupe de travail actuel est invité à donner son avis, en particulier l'état relatif de préparation opérationnelle de chacun des seize indicateurs et les prochaines mesures concrètes à prendre.

De l'avis général, les membres du Groupe de travail auraient besoin d'un peu de temps pour examiner ce document en détail et répondre aux cinq questions susmentionnées. M. Pritchard propose un processus de consultation par écrit après la réunion qui inclurait l'envoi d'un modèle de réponse simple. Il propose un délai de trois semaines environ pour l'envoi des réponses.

Il est également noté qu'il serait bon d'assurer une complémentarité avec les indicateurs du [Cadre mondial de la biodiversité](#) (GBF), mais que ceux-ci ne devraient pas nécessairement être personnalisés davantage pour les rapports liés à la Convention de Berne.

b. Examen des liens entre le Plan stratégique et d'autres instruments de mise en œuvre de la Convention de Berne, y compris les plans d'action ;

Le Président souligne l'importance d'intégrer le Plan stratégique dans toutes les activités de la Convention de Berne, ainsi que les activités d'autres groupes de travail, groupes d'experts, etc. dans les travaux liés au Plan. À cet égard, le Secrétariat énumère les réunions thématiques prévues pour 2024 et fait savoir qu'il a l'intention d'inscrire à l'ordre du jour de chaque réunion un point consacré au Plan stratégique et à la manière dont chaque groupe pourrait relier ses activités à la réalisation du Plan. Le [groupe d'experts sur les zones protégées et les réseaux écologiques](#), qui se réunira à Vaduz la semaine suivante, et le groupe de travail *ad hoc* sur les rapports, qui se réunira également en avril, ont des liens solides et clairs avec des objectifs spécifiques, alors que pour d'autres groupes, le lien est moins direct avec les objectifs, et les membres devront donc faire preuve de créativité et s'appropriier l'identification des activités pour la mise en œuvre du Plan.

Les groupes d'experts techniques et scientifiques devraient, dans la mesure du possible, soutenir les Parties contractantes dans la collecte de données et d'informations pertinentes pour évaluer les progrès et rendre compte des objectifs du Plan stratégique, ce qui optimiserait le travail et réduirait la charge des Parties contractantes (par exemple par un recensement des outils de suivi existants).

Le Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés a exprimé un intérêt particulier pour le Plan stratégique. Une réflexion sera menée sur le rôle du processus du Diplôme pour contribuer aux perspectives sur l'efficacité de la gestion des sites (pour la cible 1.3) et à la sensibilisation générale au Plan (voir le point 3.e de l'ordre du jour ci-dessous).

c. Assurer la complémentarité permanente entre le Plan stratégique et d'autres instruments et stratégies internationaux pertinents ;

Le Président rappelle aux membres que les parties à la CDB examineront les indicateurs du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal lors de la 26e réunion de l'Organe subsidiaire chargé de donner des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT) du 13 au 18 mai 2024 à Nairobi, en vue de leur adoption lors de la 16e réunion de la Conférence des Parties à la CDB du 21 octobre au 1er novembre 2024 à Cali (Colombie). Il s'arrête également sur le Plan stratégique de Rome concernant la mise à mort, le prélèvement et le commerce illégaux d'oiseaux sauvages (*IKB*).

M. Pritchard rappelle les références, dans la partie du Plan consacrée au suivi et dans le document sur les indicateurs, aux processus de suivi et d'établissement de rapports existants au sein de l'UE qui devraient contribuer à l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de certains des objectifs du Plan stratégique. Il évoque également le processus d'élaboration d'un Cinquième plan stratégique pour la Convention de Ramsar (et son adoption prévue par la COP15 de Ramsar en 2025), où des synergies supplémentaires pourraient utilement être recherchées.

d. Présenter des propositions sur la prise en considération des objectifs prioritaires du Plan stratégique dans le programme annuel d'activités de la Convention ;

Le Secrétariat rappelle que la Vision et le Plan stratégique seront à l'ordre du jour des groupes d'experts techniques et scientifiques dans le cadre de la Convention de Berne. Il informe que cela permettra d'une part, de veiller à ce que le travail de ces groupes d'experts contribue à la réalisation des objectifs du Plan stratégique et, d'autre part, de faire en sorte que les activités considérées comme susceptibles de favoriser la mise en œuvre du Plan stratégique bénéficient de ressources appropriées. Lors de la deuxième réunion de ce Groupe de travail, qui se tiendra cette l'année, le Secrétariat, s'appuyant sur l'expérience des réunions de l'année, pourrait faire des propositions sur la manière de traduire ces objectifs prioritaires du Plan dans le programme d'activités de l'année suivante.

e. Mieux faire connaître le Plan stratégique.

Le Président rappelle que les Parties sont chargées de promouvoir le Plan stratégique au sein de leurs administrations et dans un contexte national plus large, et de l'intégrer, dans la mesure du possible, dans leurs processus nationaux.

Le Secrétariat présente quelques faits nouveaux et propositions d'activités éventuelles au niveau du Secrétariat, afin de mieux faire connaître le Plan stratégique. Une [page web dédiée](#) a notamment été créée sur le site principal de la Convention de Berne (bien qu'il ait été proposé de l'améliorer encore). Il est possible de transformer le texte en une publication d'apparence plus officielle, qui pourrait figurer sur les sites web des gouvernements nationaux. La Vision et le Plan stratégique seront mis en évidence conformément à la mise à jour et à la révision de la brochure d'information élaborée pour le 40e anniversaire de la Convention.

D'autres idées et réactions sont formulées par les membres, notamment la traduction du Plan par les pays dans leur langue nationale (ou au moins de parties-clés du Plan), le rappel que les membres du Groupe de travail, mais plus largement tous les points focaux des Parties et Observateurs de la Convention, sont des ambassadeurs du Plan, et que lorsque la Convention de Berne est représentée au sein d'autres forums internationaux et lors d'autres événements, il faudrait promouvoir le Plan stratégique. Sur ce dernier point et conformément à ce qui a été dit au point 3.c, il est proposé de soumettre le Plan stratégique comme document d'information pour la prochaine COP de la CDB en octobre 2024.

4. Prochaines étapes et calendrier

En ce qui concerne le Plan de travail, les participants sont convenus d'ajouter un point concernant la consultation de la note sur les indicateurs, ce qui permettrait de proposer aux membres un modèle facile à utiliser pour faire leurs

commentaires dans un délai de trois semaines environ ; et d'envoyer le questionnaire national volontaire aux Parties sur tout progrès national concernant le Plan stratégique un peu plus tôt que prévu initialement, juste après la deuxième réunion du Groupe qui est prévue pendant la première semaine de septembre, afin de laisser plus de temps pour remplir le questionnaire. Le [Plan de travail](#) est ainsi approuvé.

5. Questions diverses

En l'absence d'autres questions, le Président clôt la réunion.

Annexe – Liste des participants

Partie contractante	Nom du participant
République Tchèque	<p>Mme Eliška ROLFOVÁ Département de la protection des espèces et de la mise en œuvre des engagements internationaux Ministère de l'environnement <i>Président du groupe d'experts sur les amphibiens et les reptiles</i></p> <p>M. Jan PLESNIK Conseiller pour les relations internationales Agence pour la protection de la nature <i>Président du groupe de spécialistes sur le diplôme européen</i> <i>Président du groupe de travail sur le contrôle de la mise en œuvre du plan stratégique</i></p> <p>Mme Helena KOSTOHRYZOVÁ Officier ministériel, Département des relations internationales Ministère de l'environnement</p>
France	<p>M. Charles-Henri DE BARSAC Chargé de mission "accords internationaux et européens faune sauvage" sous-direction de la protection et de la restauration des écosystèmes terrestres Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire <i>Président du groupe de rédaction ad hoc d'un protocole d'amendement</i></p>
Monaco	<p>Mme Astrid CLAUDEL RUSIN Chef de Section Direction de l'Environnement</p>
Royaume-Uni	<p>Mme Kate BRICKETT Conseiller principal pour la reconstitution des espèces, Defra</p> <p>Mme Leah FARQUHARSON Conseiller international en biodiversité, JNCC</p>
Membres honoraires - Présidents des groupes d'experts et des groupes de travail	Nom du participant
Estonie	<p>Mme Merike LINNAMÄGI Président du Comité permanent</p> <p>Mme Saskia SUURMETS Stagiaire au Ministère du Climat</p>
Observateur	Nom du participant
CEE Bankwatch Network	<p>M. Andrey RALEV Responsable de la campagne sur la biodiversité République Tchèque</p>
Fédération EUROPARC	<p>Mme Sanna Kaisa JUVONEN Responsable de l'élaboration des politiques Allemagne</p>

FACE Fédération des associations de chasse et conservation de la faune sauvage de l'UE	Mme Sabrina DIETZ Chargée de mission pour la faune et la flore Belgique
Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier CIC Wildlife	Mme Alexandra KALANDARISHVILI Coordinateur politique
UICN L'Union internationale pour la conservation de la nature	M. Oliver AVRAMOSKI Directeur, Bureau régional pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale (ECARO)
Pro Natura - Les Amis de la Terre	M. Friedrich WULF Chef, Politique internationale en matière de biodiversité La Suisse
Consultant indépendant	Nom du participant
	M. Dave PRITCHARD
Secrétariat de la Convention de Berne	Nom du participant
	<p>M. Mikaël POUTIERS, Secrétaire de la Convention de Berne</p> <p>M. Marta MEDLINSKA, Administratrice de la Convention de Berne</p> <p>M. Marc HORY, Chef de projet, Convention de Berne</p> <p>M. Michaël NGUYEN, Chargé de mission administratif et de projet à la Convention de Berne</p> <p>M. Eoghan KELLY, Chargé de projet, Convention de Berne</p> <p>M. Mark BARLOW, Assistant administratif, Convention de Berne</p>